

Département : 82

1600

Aire d'étude : SAINT ANTONIN NOBLE VAL

Commune : SAINT ANTONIN NOBLE VAL

Adresse : RUE GUILHEM PEYRE

Dénomination : **MAISON (no 5)**

Coordonnées : LAMBERT3 X = 0553530 Y = 0205893

Cadastre : 1814 L2 969, 1972 AC 497

PROPRIETE PRIVEE

A SIGNALER

Etat de conservation : MAUVAIS ETAT

Dossier d' INVENTAIRE FONDAMENTAL établi en 1981, 1989 par LONCAN BERNARD

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1981

HISTORIQUE

MAISON DU 13E OU 14E SIECLE ; TRES REMANIEE ULTERIEUREMENT.

DESCRIPTION

SITUATION : EN VILLE

MATERIAUX

Gros oeuvre : CALCAIRE, MOELLON, MOYEN APPAREIL

Couverture : TUILE CREUSE

STRUCTURE

Vaisseaux et étages : ENTRESOL, 2 ETAGES CARRES, COMBLE A SURCROIT

COUVERTURE : TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT

DECOR

Technique : SCULPTURE

Représentation : FEUILLAGE

SUPPORT : CHAPITEAU ET OCLUS ET PIEDROITS DES FENETRES

82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue Guilhem-Peyre

5e MAISON

I - Historique

Néant

Voir les **conclusions** en **III**

III - Conclusion

M Julien pense que cette maison est habitée en 1670 par un chirurgien, Jean Dardenne. D'après le géométrique de 1781-1782, le propriétaire serait à ce moment là Antoine Carbonnel un « thaneur ». Ces informations ne nous apportent rien pour comprendre l'intérêt de cette demeure, à coup sûr une demeure urbaine de qualité dont il faut faire remonter la construction au XIIIe siècle ou au XIVe siècle, à en juger pour l'essentiel par la fenêtre jumelée quasiment intacte de l'élévation postérieure et les vestiges parfaitement lisibles des fenêtres de la façade antérieure sur la rue Guilhem-Peyre qui permettent une restitution précise de l'ordonnance d'origine (voir la planche VI).

Cette maison est particulièrement intéressante puisqu'elle nous renseigne sur la hiérarchie des façades dans le milieu urbain (façade antérieure sur la rue principale très ouverte et très soignée avec son appareil de revêtement en pierre de taille tandis que la façade postérieure n'est qu'en moellon) ; elle a conservé des latrines d'origine, un équipement rare parfaitement intact ; elle permet enfin de noter avec précision une manière de traiter la mitoyenneté dans la ville puisque la maison voisine date de toute évidence de la même époque (voir la maison Marion, maison n° 4 de la rue Guilhem-Peyre).

IV - Documentation

Sources

- A.C. Saint-Antonin . plan "géométrique" de la ville de Saint-Antonin, 1781-1782.

Bibliographie

- **Guide illustré de Saint-Antonin-Noble-Val.** 4^e éd. refondue, Saint-Antonin-Noble-Val . Société des Amis du Vieux Saint-Antonin, 1975, p. 43-44.
- JULIEN, Georges. **Qui habitait votre maison en 1970 ?** *Soc. Amis Saint-Antonin*, 1976, p. 43
- LONCAN, Bernard. **La demeure urbaine ; des maisons du XIII^e au XVI^e siècle à Caylus et Saint-Antonin.** In . *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne). Le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue* Paris . Imprimerie nationale, 1993, p 192, 213-243
- LONCAN, Bernard. **Ensemble de deux maisons, rue Guilhem Peyre, Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne).** In : *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e-XIV^e siècles en Midi-Pyrénées.* Exposition, Toulouse, Musée des Augustins. Toulouse : A.P.A.M.P , 1990, p. 64-66
- MERAS, Mathieu **Saint-Antonin-Noble-Val.** Rodez Subervie, 1969, p. 29.
- MOMMEJA, Jules, FAUCHER, Bernard. **Guide archéologique.** In : *Saint-Antonin, pages d'histoire*, par Robert LATOUCHE. 2^e éd. rev. et corrigée, Montauban : P. Masson, 1926, p. 118, 119.

II. DESCRIPTION1. Situation [voir les cadastres]

Traverse de part en part l'îlot au milieu duquel elle se trouve et dans lequel elle s'intègre harmonieusement. Sa façade principale est tournée vers l'Est, sur la rue Guilhem Peyre. Le niveau de la ruelle à l'arrière (Ouest) est plus bas que celui de la rue de devant (Est). Ses murs latéraux sont mitoyens avec les maisons voisines.

2. Matériaux

- . Murs en maçonnerie de calcaire. Seul, le mur antérieur (sur rue Guilhem-Peyre) a un appareil de revêtement extérieur, en pierre de taille, réglé (assises de hauteur variable); la hauteur des assises varie de 20 à 38 cm [cf. pl. V]. A noter quelques décrochements des assises, notamment dans la partie gauche du mur, au niveau des arcs des fenêtres. Le mur postérieur (sur ruelle) présente comme tous les autres murs à l'intérieur, un appareil de revêtement fait de moellons équarris assisés (visibles seulement par endroit à l'intérieur où les murs sont largement enduits).
- . Les pignons des murs mitoyens sont en pan-de-bois hourdis de briques.
- . Tuile creuse pour le toit.

3. Structures [pl. I à III]

Un corps unique, de plan sensiblement trapézoïdal, double en profondeur, à 2 étages et comble à surcroît (pl. I à III).

Au rez-de-chaussée, la différence de niveau entre les 2 rues est rachetée par une rupture brusque du niveau du sol (pl. III); la partie postérieure a donc un sol plus bas de 1,30/1,40 m, ce qui a permis la construction d'un étage en entresol à cet endroit.

Le plancher de ce demi-étage vient buter sur l'arc des arcades (ouvrant sur la ruelle) qui a dû être nécessairement bouchée. [Aussi peut-on en déduire immédiatement que cet étage en entresol est un aménagement survenu après la construction de la maison].

4- Elévations extérieures (cf. fig. 1 à 7 et pl. V à VII)

a) Elévation antérieure (sur rue Guilhem Peyre) [pl. V, fig. 1 à 4]

- . mur gouttereau à 3 niveaux limités par des cordons moulurés régnant au niveau de l'appui des fenêtres. Le 1er cordon a été entièrement buché; mais l'assise qui le portait est parfaitement visible et située au niveau du cordon de la façade voisine (fig. 3 et 4).
- . En réalité cette élévation, actuellement très détériorée, a conservé suffisamment de vestiges lisibles pour permettre une restitution sûre de l'ordonnance d'origine: chacun des 2 niveaux supérieurs avait deux fenêtres jumelées, identiques (pl. V) [voir celle qui existe encore dans l'élévation postérieure (fig. 7)]. La plupart des piédroits, noyés dans la maçonnerie, mais encore visibles, sont chanfreinés et limités par des congés sculptés de feuillages allongés.
- . Au 3e niveau, l'ancienne fenêtre jumelée de droite a été transformée en croisée avant l'état actuel si l'on en juge par le linteau noyé dans la maçonnerie où l'on distingue nettement le départ du meneau. L'ancienne fenêtre jumelée de gauche, la mieux conservée, a un oculus d'écoinçon dont le chanfrein est décoré de "marguerites" sculptées (fig. 4)
- . La chaîne d'angle à droite, s'interrompt dans la partie inférieure où les assises sont liées avec la maison voisine; mais les pierres ont été taillées pour respecter un alignement légèrement desaxé par rapport à la maison voisine; c'est donc cette arête verticale qui prolonge la chaîne et limite la maison à droite.

b) Elévation postérieure (sur ruelle) [cf. fig. 5 à 7, pl. VI]

- . Egalement à 3 niveaux, mais non limitées comme dans l'élévation antérieure
- . Au 1er niveau, 2 arcades comme devant (fig. 5); celle de droite a été bouchée, puis réparée; au-dessus de cette dernière, il y a de part et d'autre, un jour en archère, à large chanfrein (celui de gauche a été élargi récemment).

- . Au-dessus, contrairement à l'élévation antérieure, il n'y a plus qu'une fenêtre jumelée par niveau (cf.fig.6). Les deux petites fenêtres latérales éclairent les repos de l'escalier intérieur elles ont été percées au 19e siècle ?.
- . Au 3e niveau, à gauche de la fenêtre jumelée, actuellement bouchée, un jour en archère, très étroit, aménagé dans une partie en pierre de taille, éclaire d'ancienne latrine aménagé dans l'épaisseur du mur.
- . 3 anciens corbeaux au-dessous de la dernière fenêtre reste sans explication (support de potelets portant un avant-toit saillant ?).
- . Des chaînes d'angle limitent cette maison de ses voisines; elles sont faites du même matériau que le mur, c'est-à-dire en moellon équarri, sauf par endroits où les pierres ont été très bien taillées: à droite, au niveau du jour en archère et dans la partie supérieure. Toujours à droite, dans la partie inférieure seulement, quelques pierres traversent la chaîne et font le lien avec le mur voisin.

c) Elévation latérale Sud

Mur-pignon visible dans sa partie supérieure seulement. Le pignon est en pan-de-bois.

5- Couvertures

- . Toit à 2 versants formant avant-toit au-dessus des murs-gouttereaux. Tuile creuse.
- . Charpente: le faîtage et les pannes qui portent des chevrons sont directement fixés aux murs latéraux poinçon et arbalétriers étaient de ce fait inutiles !.
- . Une lucarne sur le versant Est.

6- Distribution intérieure (pl.I et II)

- Le rez-de-chaussée (pl.I), largement ouvert à l'origine sur chaque rue par deux portes en arc brisé, semble n'avoir jamais eu qu'une fonction utilitaire (au début du siècle, la pièce de devant servait d'atelier

à un menuisier; la pièce de derrière servait de chai/renseignement oral. Une cloison en pan-de-bois (hourdis refait récemment) sépare les 2 pièces.

- . La pièce de devant. Sol actuellement cimenté, autrefois carrelé par de grandes dalles de pierre. Plafond à poutres et solives apparentes: les solives sont longitudinales et portées par une poutre médiane et une poutre de rive (mur Est); cette dernière est portée par 3 corbeaux en pierre fixés au mur entre les arcades; les solives de rive sont également portées par des corbeaux en pierre répartis le long des murs latéraux /ces corbeaux fixés au mur, notamment sur le mur de façade, laissent penser que si les pierres actuelles ne sont pas celles d'origine, elles respectent la structure du plancher prévu à l'origine/.
- . La porte charretière a actuellement un seuil cimenté, mais la porte plus étroite, que l'on pouvait théoriquement supposer réservée au passage piétonnier, a un seuil en pierre surélevé dans lequel sont creusées (par l'usure ?) 2 profondes rainures (de 8 à 12 cm de large, et écartées de 80 cm) témoignant du passage fréquent de véhicules à roues.
- . Les 2 portes d'entrée ont une profonde embrasure intérieure couverte en arc brisé d'un dessin différent de celui de l'embrasure extérieure.
- . La pièce de derrière - Sol en terre battue (légèrement plus bas que la ruelle). Plafond (refait récemment) porté par 6 poutres transversales fixées aux murs latéraux, la poutre de rive est située au niveau de l'imposte des 2 anciennes portes en arc brisé qui commandait la pièce depuis la ruelle.

La plus grande de ces portes a été entièrement murée; une simple fenêtre y a été repercée. La plus petite n'a eu que son arc de muré /voir les élévations extérieures fig. 5/.

- L'entresol - Une pièce /récemment aménagée en chambre/anciennement éclairée par 2 jours en archère. Plafond porté par 6 poutres transversales comme dans la pièce du rez-de-chaussée. Ces poutres ont été en réalité sciées d'un côté pour permettre le développement de l'escalier latéral /intervenu au 17^e siècle ?/; c'est un pan-de-bois qui ferme cet entresol du côté de l'escalier.

- . Les 2 étages (pl. II) ont une distribution sensiblement identique: une grande pièce devant (de proportion identique à celle du rez-de-chaussée) et une pièce derrière en bordure de l'escalier disposé comme la pièce d'entresol. Les cloisons sont en pan-de-bois avec hourdis en torchis.
- . La grande pièce de devant était autrefois éclairée par deux fenêtres jumelées (cf. élévation extérieure) et dispose d'une cheminée: celle du 1er étage a un manteau avec devanture en bois, large chambranle mouluré, corniche à denticules, hotte droite, ouverture du foyer: L. 1,60 m, h. 1,45 m. C'est la seule cheminée qui puisse être ancienne et pourrait témoigner d'un aménagement possible au 17e siècle ?. Au 2e étage, le sol est carrelé.
- . La pièce de derrière, récemment réaménagée, était éclairée à chaque étage par une fenêtre jumelée (cf. élévation extérieure fig. 7)
- . Au 2e étage, une niche a été aménagée dans l'épaisseur du mur gouttereau postérieur pour servir de latrine; elle est éclairée par un petit jour en archère (visible dans l'élévation extérieure); cette disposition implique l'existence d'un conduit d'évacuation aménagé à l'intérieur du mur (et qui devait se jeter sur l'une des nombreuses canalisations qui traversaient la ville) cf. pl. IV.
- . Un escalier en bois, rampe sur rampe, à deux volées, dessert les 2 étages; limons porteurs. La première volée est précédée d'un degré droit ^{en pierre} ratchetant la hauteur entre le sol du rez-de-chaussée et le niveau de l'étage en entresol d'où part l'escalier; rampe d'appui formée de balustres en bois tourné (fig. 8).

Table des illustrations

Cadastres

- Situation sur le cadastre récent
- Situation sur le cadastre ancien.
- Situation sur le plan « géométrique » de 1781-1782.

Planche (PL.)

- I** - Plan au rez-de-chaussée, état actuel
- II** - Plan au 2e étage.
- IIa** - Plan au 2e étage, avec les fenêtres jumelées d'origine restituées.
- III** - Coupe longitudinale selon XY.
- IV** - Intérieur, 2^e étage, détail : plan et coupe longitudinale des latrines aménagées dans le mur postérieur
- V** - *Elévation antérieure sur la rue Guilhem-Peyre, restitution photogrammétrique brute* (par l'atelier photogrammétrique de l'Inventaire général).
Voir aussi le cliché : **82 82 0002 P**.
- VI** - Elévation antérieure sur la rue Guilhem-Peyre, projection hypothétique de la façade d'origine, à partir de la restitution photogrammétrique brute (par l'atelier photogrammétrique de l'Inventaire général) : les vestiges restitués sont portés en pointillé (hypothèse par B. Loncan, dessin par P. Roques).
- VII** - Elévation postérieure sur la ruelle, relevé schématique.

Figures (Fig.)

- 1** - Ensemble des élévations antérieures des 4e et 5e maisons sur la rue Guilhem-Peyre à partir du 2e niveau **80 82 0857 V**
- 2** - Ensemble des élévations antérieures, au 1er niveau, des 4e et 5e maisons sur la rue Guilhem-Peyre **80 82 0859 V**
- 3** - Elévation antérieure sur la rue Guilhem-Peyre : détail des 2e et 3e niveaux, de face **80 82 0855 V**
- 4** - Elévation antérieure sur la rue Guilhem-Peyre : détail des 2e et 3e niveaux, de trois quarts droit (intérêt de la liaison avec la maison médiévale voisine) **80 82 0870 V**
- 5** - Elévation postérieure sur la ruelle : détail du 1er niveau ouvert par 2 arcades **80 82 0866 X**

Table des illustrations (suite)

- 6 - Ensemble des élévations postérieures des 4e et 5e maisons, à partir du 2e niveau, de la rue Guilhem-Peyre **80 82 0868 X**
Voir aussi le cliché : 90 82 0078 ZA
- 7 - Elévation postérieure sur une ruelle, 2e niveau, détail : fenêtre jumelée **80 82 0872 X**
Voir aussi le cliché : 84 82 1037 ZA
- 8 - Escalier : détail de la rampe (depuis la 2e volée du rez-de-chaussée) **80 82 0429 X**
- 9 - Elévation antérieure sur la rue Guilhem-Peyre [couples photogrammétriques]
..... **80 82 0557 XG à 80 82 0564 XG**

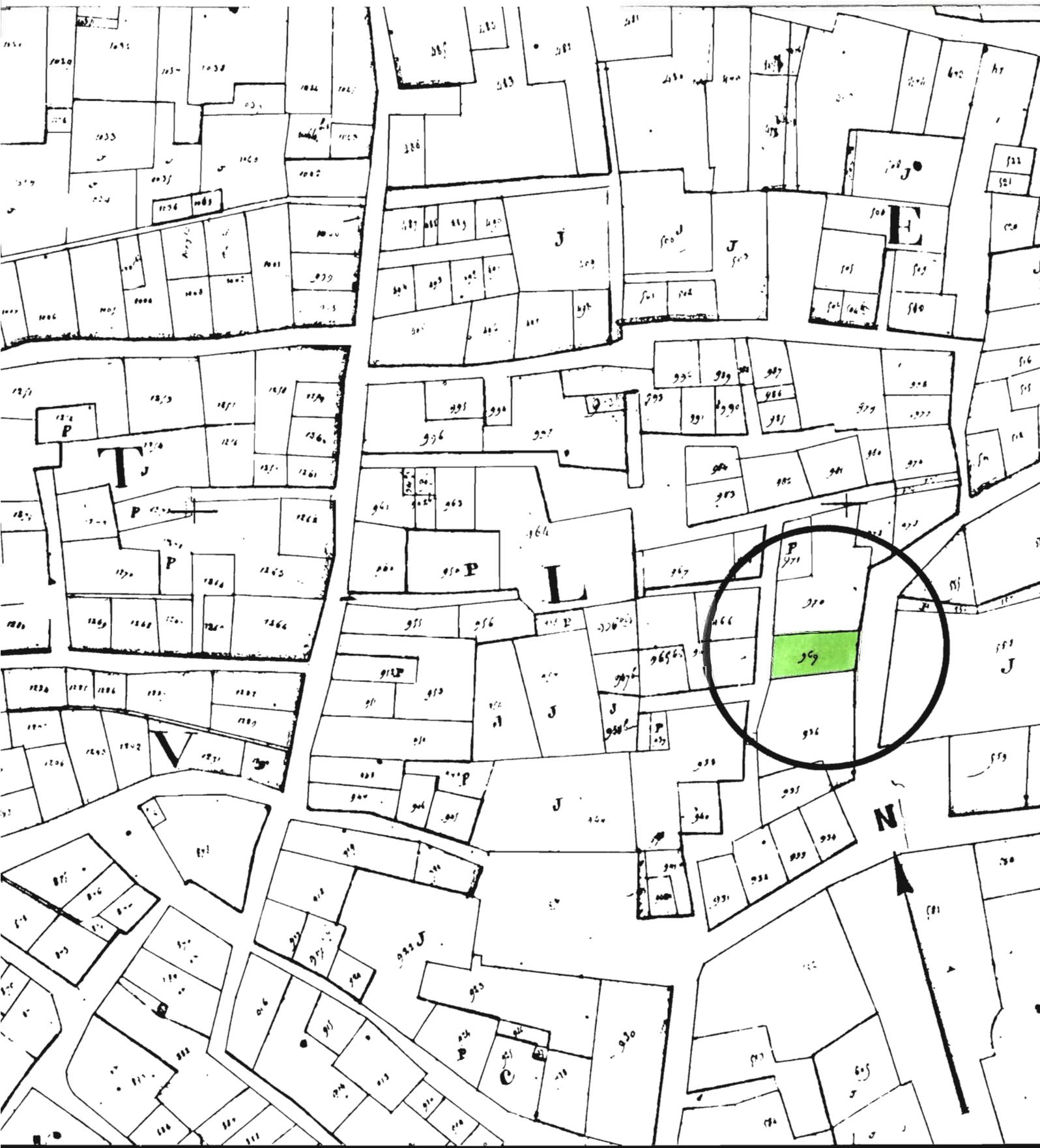
Voir aussi les clichés diapositives couleurs (A) suivants qui n'ont pas été sélectionnés pour l'illustration du dossier d'inventaire :

- 90 82 0072 ZA** = Ensemble des élévations antérieures des 4e et 5e maisons sur la rue Guilhem-Peyre.
- 90 82 0073 ZA** = Ensemble des premiers niveaux des élévations antérieures des 4e et 5e maisons sur la rue Guilhem-Peyre.
- 90 82 0074 ZA** = *Elévation antérieure sur la rue Guilhem-Peyre (encadrée des 4^e [partie] et 8e maisons)*
- 90 82 0075 ZA** = Elévation sur la rue, détail : liaison de la maçonnerie au 1e niveau entre les 4e (maison Marion) et la 5e maison.
- 90 82 0079 ZA** = Elévation postérieure, détail des fenêtres jumelées.
- 90 82 0080 ZA** = Elévation postérieure, détail de l'arcade brisée du premier niveau.

82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Guilhem Peyre (rue)

MAISON (5e)

Situation sur cadastre ancien: 1814.L2.969 (éch. 1/625e).



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Guilhem Peyre (rue)

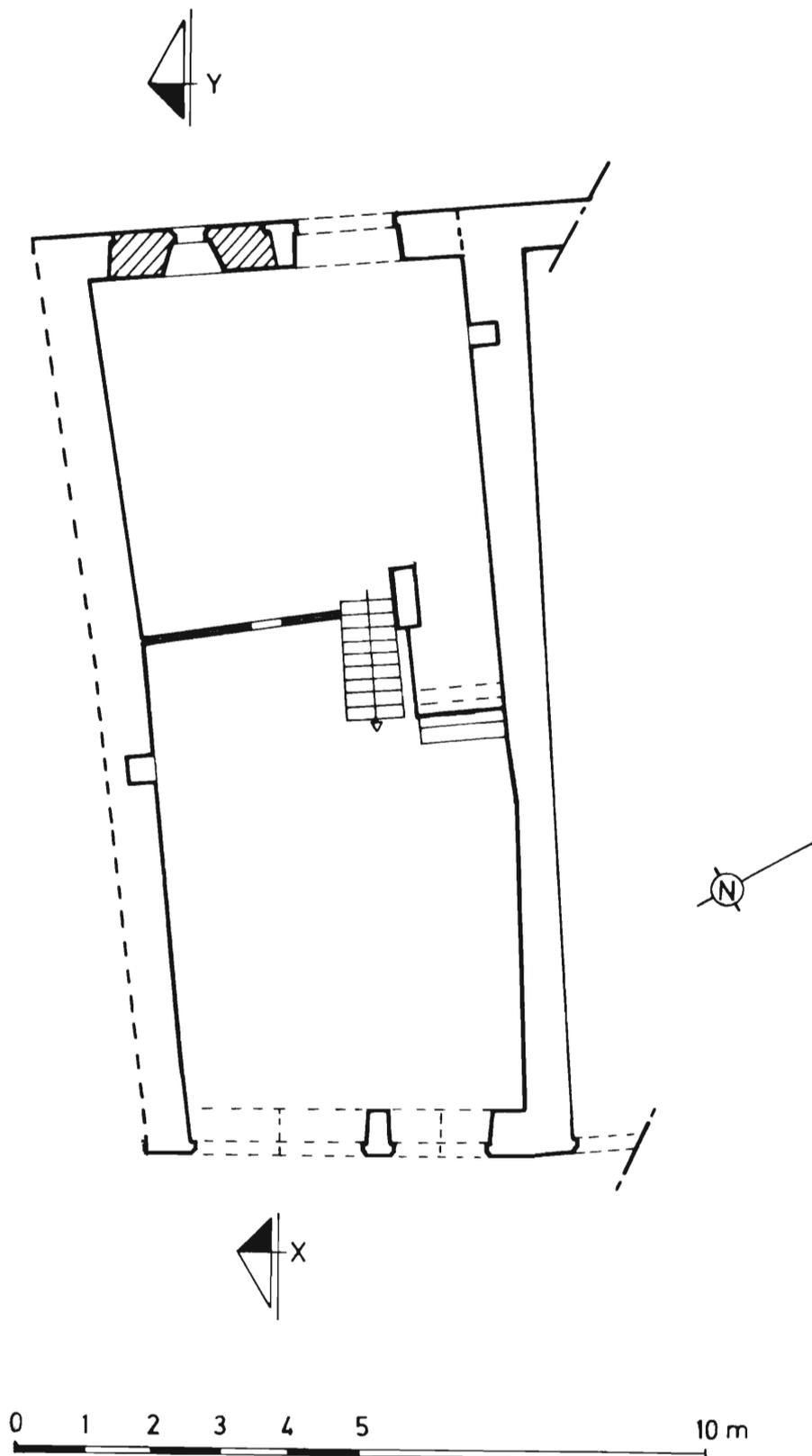
MAISON (5e)

Situation sur plan "géométrique" de 1781-82 [A.D. St-Antonin]: Parcelle 610
[cl. Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.363.v]



I. Plan au rez-de-chaussée (Inventaire Midi-Pyrénées, P.ROQUES)

Les parties tramées correspondent à des baies anciennes, actuellement murées

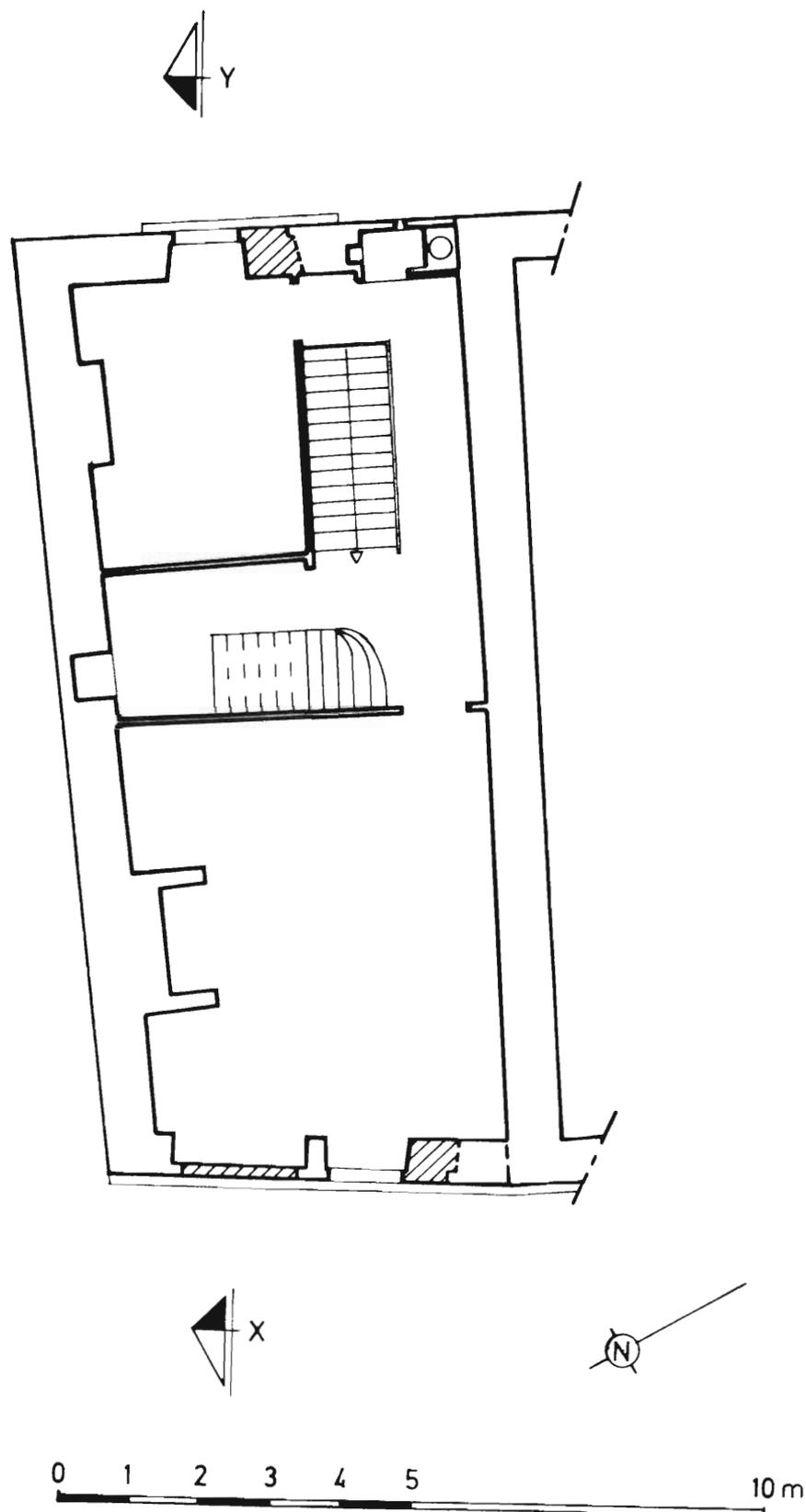


82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL, Guilhem Peyre (rue))

MAISON (5e)

II. Plan au 2e étage (Inventaire Midi-Pyrénées, P.ROQUES)

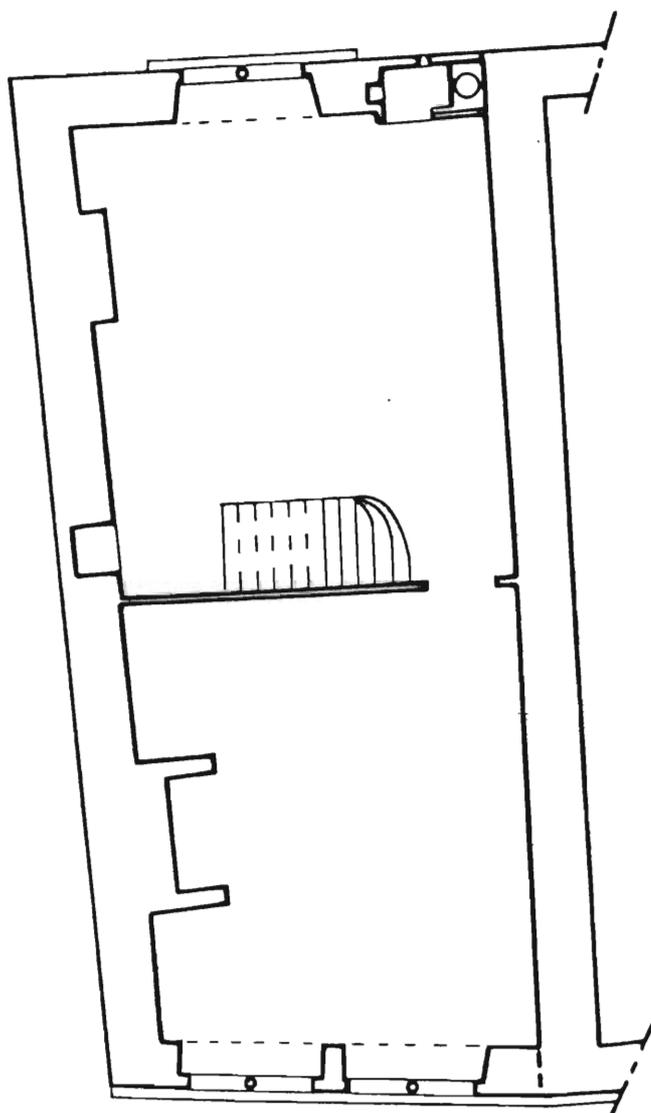
/Les parties tramées correspondent à des baies anciennes, actuellement murées/



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue Guilhem-Peyre

5^e MAISON

IIa - Plan au 2^e étage, avec les fenêtres jumelées d'origine restituées.
(Inventaire Midi-Pyrénées, P. Roques).

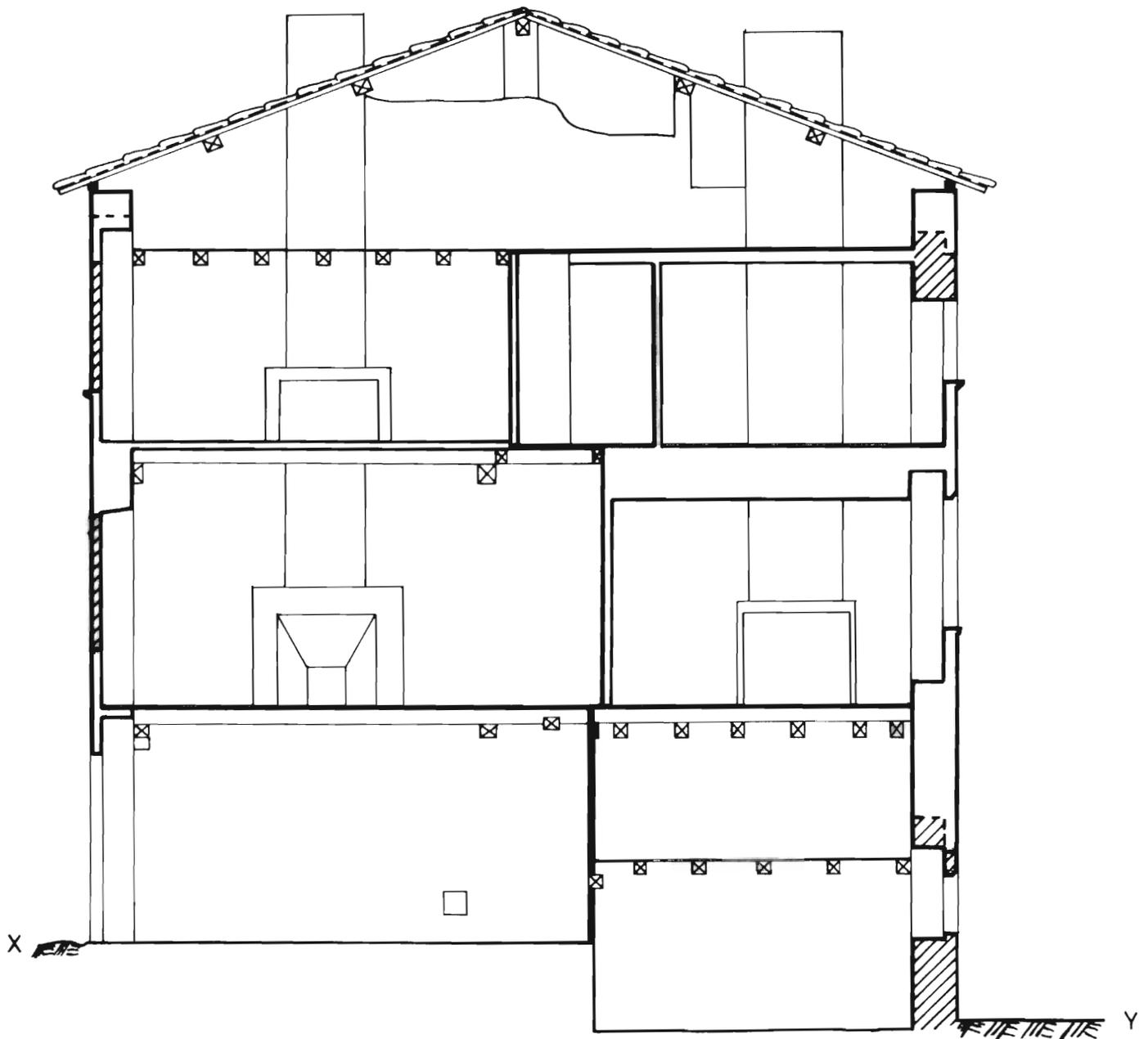


82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Guilhem Peyre (rue)

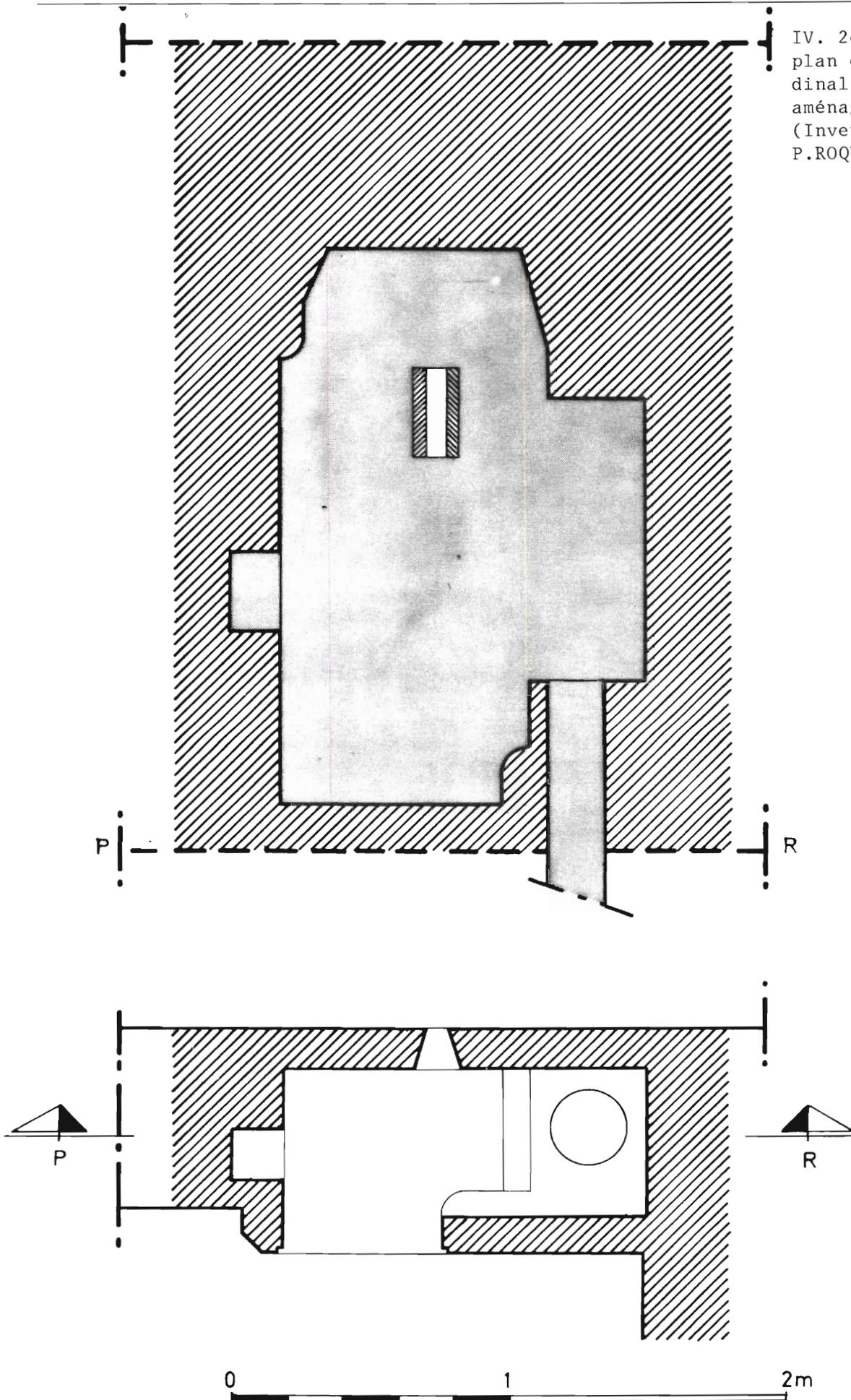
MAISON (5e)

III. Coupe longitudinale selon XY (Inventaire Midi-Pyrénées, P.ROQUES)

/Les parties tramées correspondent à des baies anciennes, actuellement murées/



IV. 2e étage, détail:
plan et coupe longitudi-
nal des latrines
aménagées dans le mur
(Inventaire Midi-Pyr.,
P.ROQUES)

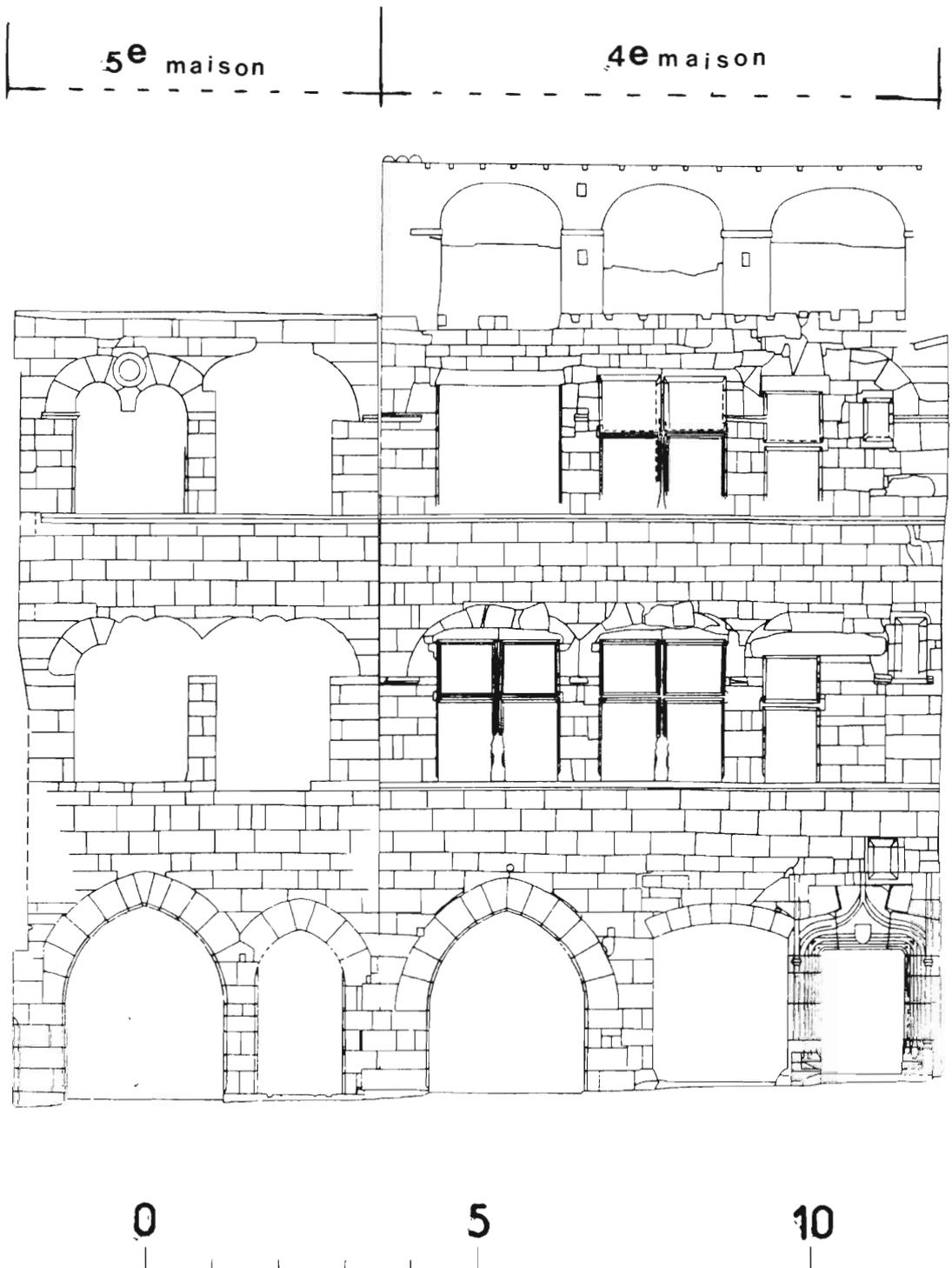


5^e MAISON

V - Elévation antérieure sur la rue Guilhem-Peyre, restitution photogrammétrique brute
(par l'atelier photogrammétrique de l'Inventaire général)

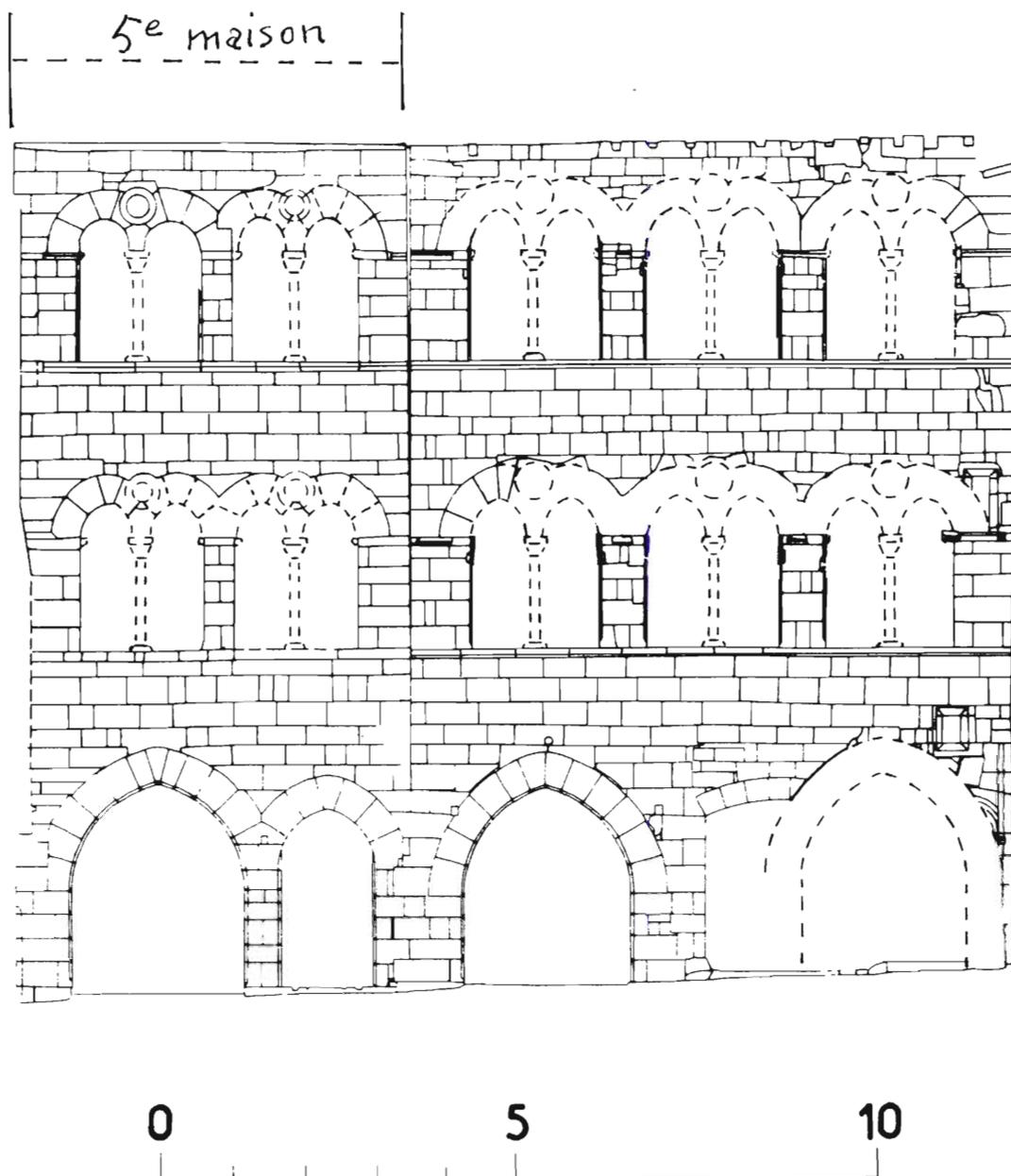
Voir aussi le cliché : 82 82 0002 P.

[Les fenêtres actuelles reperçées dans d'anciennes fenêtres bouchées n'ont pas été dessinées.]



5e MAISON

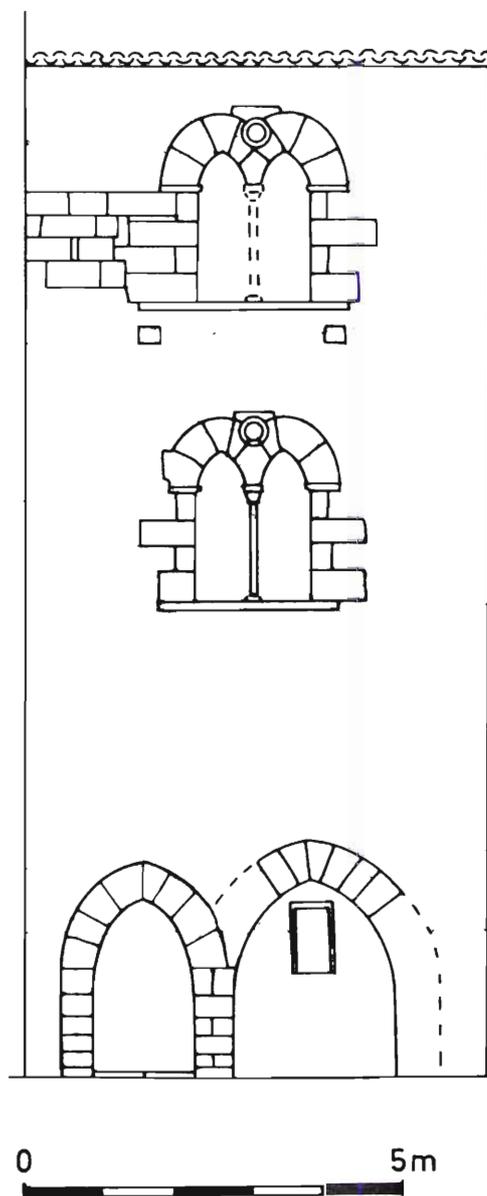
VI - Elévation antérieure sur la rue Guilhem-Peyre, projection hypothétique de la façade d'origine, à partir de la restitution photogrammétrique brute (par l'atelier photogrammétrique de l'Inventaire général).
Les vestiges restitués sont portés en pointillé (hypothèse B. Loncan, dessin P. Roques).



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Rue Guilhem-Peyre

5e MAISON

VII – Elévation postérieure sur la ruelle, relevé schématique (Inventaire Midi-Pyrénées, P Roques).



MAISON (5e)

Fig.1

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.857.V
Ch.SOULA

1. Ensemble de façades sur rue.
/Guilhem Peyre/.

5^e MAISON | 4^e MAISON



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Guilhem Peyre (rue)

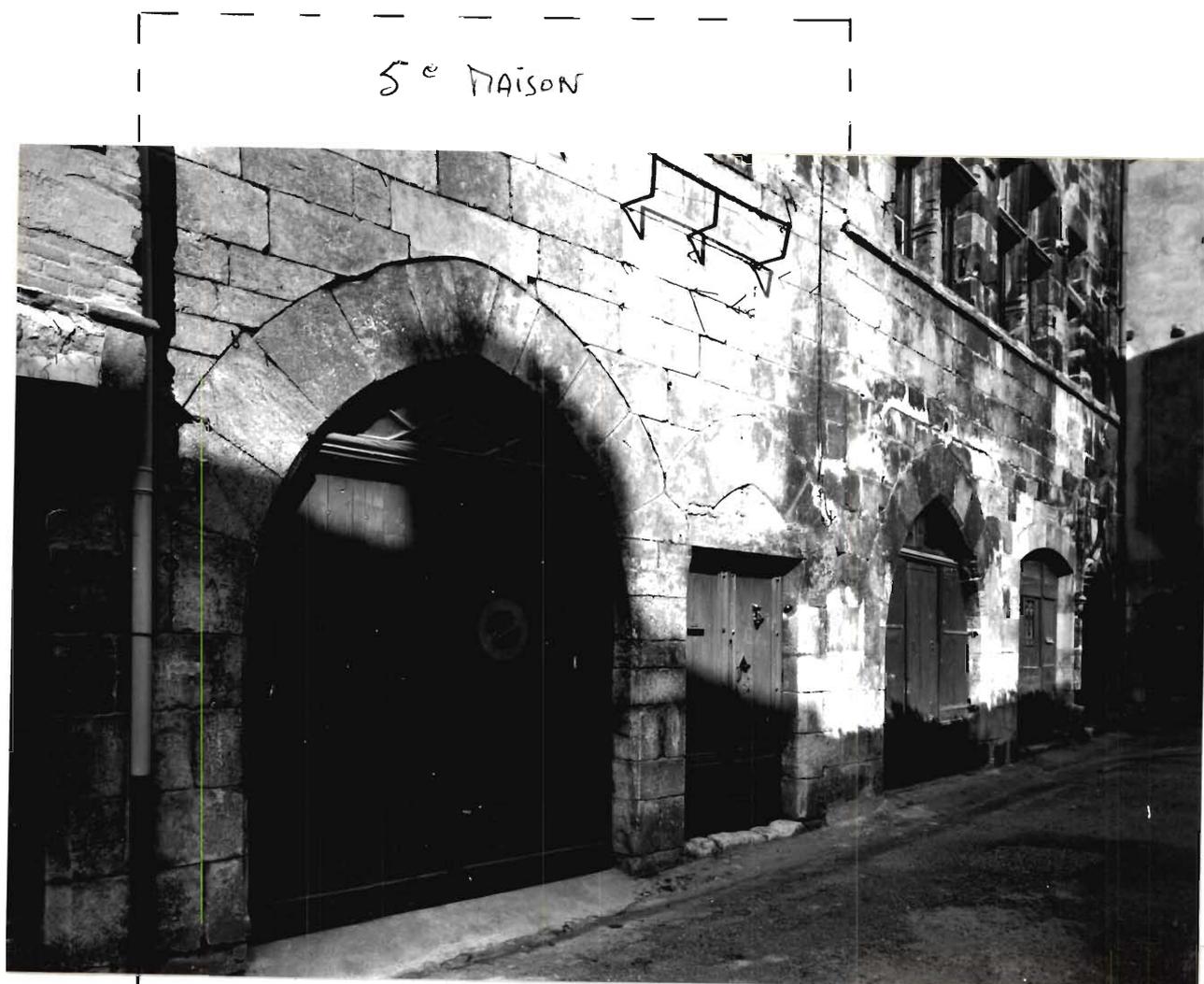
MAISON (5e)

Fig.2

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.859 ✓

Ch.SOULA

2. Elévation antérieure (sur rue Guilhem
Peyre). 1er niveau.



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Guilhem Peyre (rue).

MAISON (5e).

Fig. 3

Cl. Inventaire Midi-Pyr. - 80.82.855.V

Ch. SOULA

3. Elévation antérieure. 2e et 3e niveaux
(face).



Fig.4

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.870.v
Ch.SOULA

4. Elévation antérieure. 2e et 3e niveaux.
(de trois quarts).



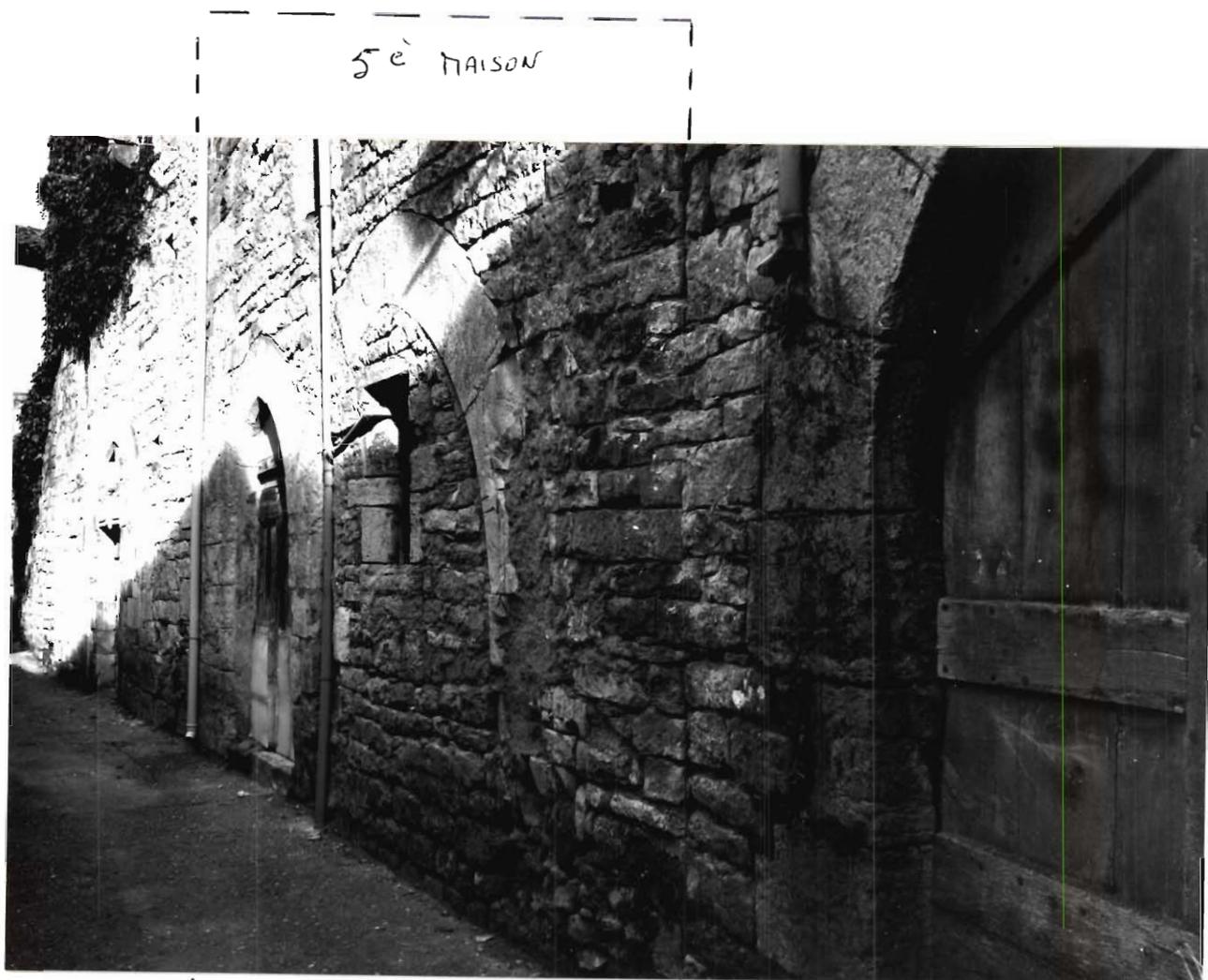
82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Guilhem Peyre (rue)

MAISON (5e)

Fig.5

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.866.X
Ch.SOULA

5. Elévation postérieure. 1er niveau.



82. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL. Guilhem Peyre (rue)

MAISON (5e)

Fig.6

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.868.X

Ch.SOULA

6. Elévation postérieure. 2e et 3e niveaux.



Fig. 7

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.872.X
Ch.SOULA

7. Elévation postérieure. 2e niveau: détail de
la fenêtre jumelée.

/voir aussi la diapositive couleur/
84.82.1037.zA



Fig.8

Cl.Inventaire Midi-Pyr.- 80.82.429.Z

8. Escalier. Détail de la rampe (depuis la 2e volée du rez-de-chaussée).



Couples photogrammétriques.

C1. Inventaire Midi-Pyr. 80.82.561.(562)
559.(560)
557.(558)

563.(564)

. Elévation Est (sur
rue Guilhem Peyre).

